

CENTRALITÉ DU TIRAGE AU SORT EN DÉMOCRATIE

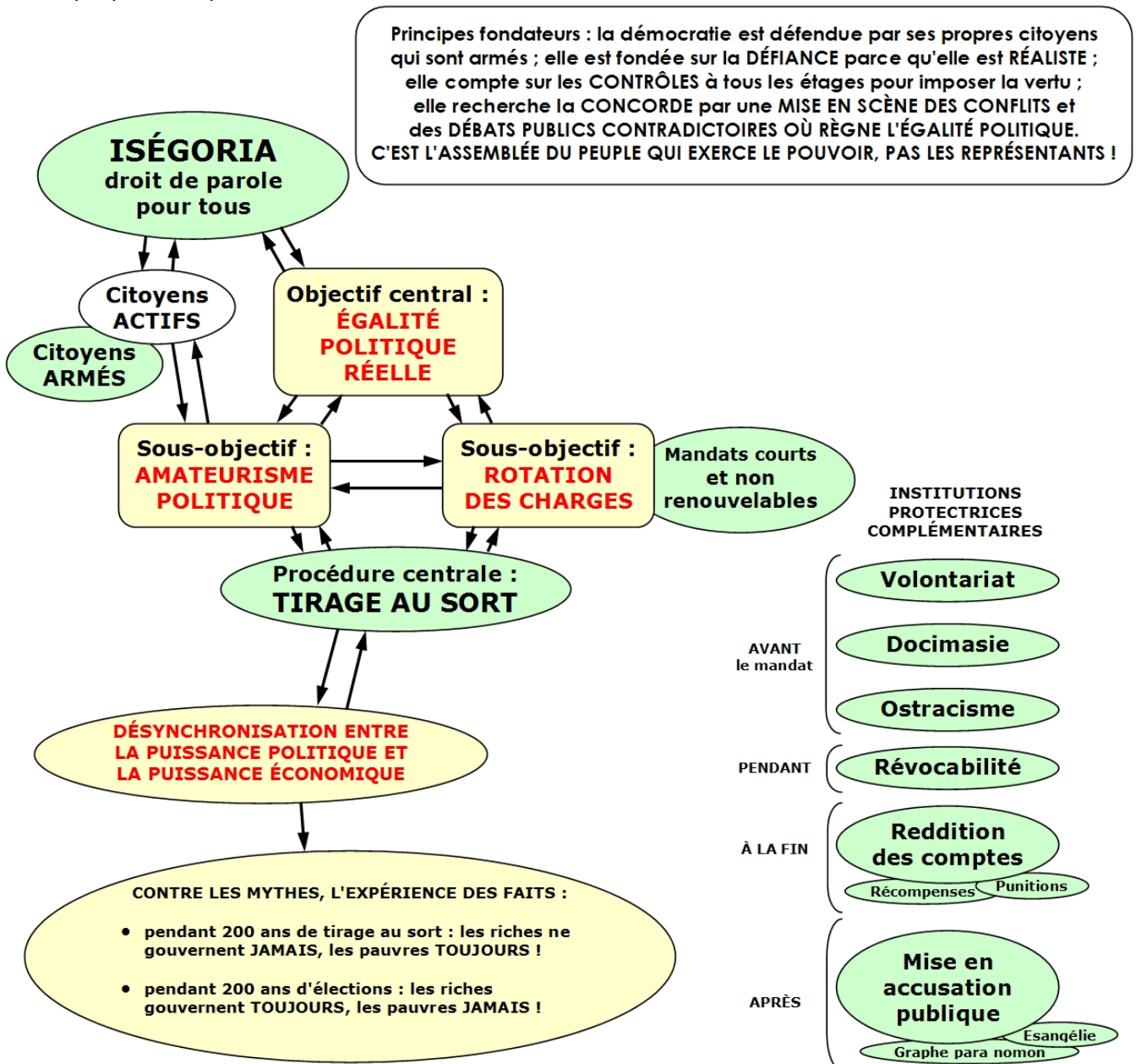
La principale racine de nos problèmes politiques modernes est que nous appelons *démocratie* son strict contraire : l'élection est aristocratique, par définition (on élit le meilleur, le meilleur = *aristos*).

Et pourtant les fondateurs de nos régimes —dont le vrai nom est en fait « gouvernement représentatif »— n'avaient nullement l'intention d'instituer une démocratie, au contraire ! Sieyès en France et Madison aux États-Unis, pour des raisons différentes, tenaient à écarter le peuple des décisions politiques, et ne s'en cachaient nullement (il faut lire à ce propos le petit livre essentiel de Bernard Manin, « principes du gouvernement représentatif »).

C'est par un curieux retournement de vocabulaire (assez bien décrit par Pierre Rosanvallon en 1993) que le mot démocratie s'est mis, dès le début du XIXe siècle, à qualifier un régime qui la méprisait pourtant explicitement dès l'origine. Aujourd'hui, le fait d'appeler démocratie son strict contraire nous emprisonne dans une glu intellectuelle qui nous empêche de formuler une alternative sérieuse : **nous n'arrivons pas à désigner l'ennemi car l'ennemi a pris le nom de l'ami, LE NOM de ce qui le détruirait. Tenant cette place stratégique, il nous empêche de l'occuper.**

Alors, qu'est-ce qu'une véritable démocratie ?

L'exemple d'Athènes, il y a 2500 ans, est tout à fait passionnant. Pour comprendre la logique des institutions athéniennes et pour percevoir l'essentiel de ce qui fait leur cohérence, je vous propose un petit schéma :



- CONTRE LES MYTHES, L'EXPÉRIENCE DES FAITS :**
- pendant 200 ans de tirage au sort : les riches ne gouvernent JAMAIS, les pauvres TOUJOURS !
 - pendant 200 ans d'élections : les riches gouvernent TOUJOURS, les pauvres JAMAIS !

En gros, les Athéniens avaient comme **principal objectif** (au centre, à ne jamais oublier) de mettre un terme à plusieurs siècles de tyrannie. Ils étaient armés et ont décidé d'imposer **une véritable égalité politique**, tout en sachant parfaitement qu'il était impossible (et inutile) d'imposer une égalité générale (physique, économique, sociale, mentale, etc.) ; on parle bien d'égalité POLITIQUE.

Le droit de parole publique et l'initiative populaire

Un premier pilier, dans les institutions de la démocratie, était **l'iségoria**, droit de parole pour tous à tout moment et à tout propos : les Athéniens considéraient ce droit de parole comme une hygiène de base **qui permettait à la démocratie de se protéger elle-même en faisant DE CHAQUE CITOYEN UNE SENTINELLE apte à dénoncer** d'éventuelles dérives oligarchiques et à protéger la démocratie, un peu comme si des milliers de paires d'yeux surveillaient en permanence que tout se passe bien, un peu **comme des globules blancs**. Cette égalité de droit de parole est à la fois une conséquence et une condition de l'égalité politique. Cette égalité est indissociable de la démocratie ; les Athéniens y tenaient plus qu'à toute autre institution. Aujourd'hui, en pleine oligarchie, d'une certaine façon, l'Internet nous rend (un peu) l'iségoria que les élus nous ont volée depuis 200 ans.

C'est l'iségoria qui rendait possible des citoyens actifs et à l'inverse ce sont les citoyens actifs qui donnaient vie à l'iségoria. Les deux se tiennent, vont ensemble.

Des citoyens armés

Je rappelle, pour mémoire, que **les citoyens athéniens étaient armés** ; je crois que c'est tout sauf un détail : au moment d'écrire des institutions protectrices contre les abus de pouvoir, en 1791, au moment de bâtir des remparts solides contre la tyrannie, Robespierre a écrit [un important Discours sur les gardes nationales](#), expliquant que c'était folie de désarmer le peuple en laissant subsister en son sein un corps armé : pour lui, c'était le chemin garanti vers la tyrannie. Apparemment, effectivement, nous y sommes. On peut noter que les Suisses sont tous armés et que leur service militaire dure toute leur vie.

Amateurisme politique et rotation des charges, DONC tirage au sort

Pour atteindre cet objectif central d'égalité politique, **constatant que le pouvoir corrompt et en déduisant logiquement qu'il faut éviter de laisser au pouvoir le temps de corrompre les acteurs, les Athéniens ont établi qu'il fallait absolument garantir, DE FAÇON TOUT À FAIT PRIORITAIRE, L'AMATEURISME POLITIQUE, et donc LA ROTATION DES CHARGES**. Remarque : tout ça est très logique, on ne peut pas retirer une institution sans courir le risque de créer une incohérence. **Le seul moyen pour désigner les représentants en faisant tourner rapidement les charges (mandats courts et non renouvelables) était le tirage au sort** : en effet, ce qui conduit à une élection conduit mécaniquement, le plus souvent, à une réélection (et donc une stabilisation du personnel politique) ; l'élection conduit donc progressivement et inmanquablement à la formation d'une corporation de politiciens professionnels radicalement contradictoire avec l'objectif central de l'égalité politique réelle.

NOTA : donc, si on remplace le tirage au sort par l'élection dans ce schéma, on met tout par terre, on perd la démocratie. Il faut comprendre la cohérence de l'ensemble et l'aspect décisif de la procédure du tirage au sort par rapport aux objectifs fondamentaux de la Cité et par rapport aux autres institutions (qui visent toutes les mêmes objectifs).

Désynchronisation de la puissance politique de la puissance économique

Ce qu'il est très important d'observer, vraiment très important, c'est un effet fondamental du tirage au sort qui est la **DÉSYNCHRONISATION ENTRE LE POUVOIR ÉCONOMIQUE ET LE POUVOIR POLITIQUE**. Ceux qui étaient riches étaient parfois privés de tout pouvoir politique puisqu'ils n'étaient même pas citoyens (on appelait « métèques » les étrangers, souvent riches et accueillis pour leurs richesses, pratiquant leurs affaires et vivant confortablement sans être trop gênés, apparemment, par leur impuissance politique), alors que **LA PLUPART DES CITOYENS (DONC RICHES POLITIQUEMENT) ÉTAIENT PAUVRES (ÉCONOMI-QUEMENT)**.

Autrement dit, et je trouve ça fondamental, **PENDANT 200 ANS D'EXPÉRIENCE DE TIRAGE AU SORT, LES RICHES N'ONT JAMAIS GOUVERNÉ ET LES PAUVRES TOUJOURS**. Il ne devrait pas être indifférent à des militants de gauche, aujourd'hui, de constater que, **AU CONTRAIRE, 200 ANS D'EXPÉRIENCE DE L'ÉLECTION ONT PERMIS AUX RICHES DE TOUJOURS GOUVERNER, ET AUX PAUVRES JAMAIS**.

L'élection, idéalisme supposant la confiance (avant d'abandonner l'idée de gouverner) et le tirage au sort, réalisme supposant la défiance (ce qui permet à tous de prévoir de gouverner)

Il faut comprendre un paradoxe (ou un contresens) : contrairement aux apparences, **l'élection repose sur la confiance, alors que le tirage au sort repose sur la défiance**. L'élection se fonde sur un idéal (à mon avis parfaitement inaccessible et relevant de l'escroquerie) selon lequel un élu serait vertueux par le seul fait d'être élu et le resterait durablement grâce à la même élection (censée permettre aussi une sanction par non réélection), le peuple étant supposé apte à bien choisir ses maîtres... ce qui est extravagant, un vrai mythe, parfaitement irréaliste. Alors que, au contraire, les Athéniens, très pragmatiques, se connaissaient bien eux-mêmes, se méfiaient les uns des autres et ont bâti **des institutions prenant acte de la réalité de leurs imperfections et fondées sur la défiance, sur des contrôles permanents des magistrats qui n'étaient les maîtres de personne** ; des institutions comptant sur la mise en scène des conflits, sur l'argumentation contradictoire, à l'occasion de débats publics, dans lesquels aucune décision ne pouvait être prise sans que tous n'aient été obligés d'écouter et réfuter publiquement les arguments des pires adversaires.

L'élection est un abandon politique, un renoncement, un geste de confiance avant de consentir à obéir pendant plusieurs années ; c'est une organisation politique qui n'accorde aux hommes que le droit de choisir des maîtres.

Alors que le tirage au sort est au cœur d'une organisation politique qui matérialise une volonté de tous les hommes de conserver le pouvoir politique et de ne nommer que des exécutants serviles pour leur représentation.

Il ne faut pas oublier qu'**en démocratie, ce ne sont pas les tirés au sort qui ont le pouvoir** (on les appelait des « magistrat »s), **c'est l'assemblée du peuple en corps qui exerce la plénitude du pouvoir politique**. Les tirés au sort ne servent qu'à exécuter les tâches que l'assemblée ne peut pas assumer elle-même : par exemple, la préparation et la publication de l'ordre du jour, l'exécution des décisions de l'assemblée, l'organisation matérielle du tirage au sort, de la reddition des comptes, etc.

OBJECTIONS et RÉFUTATION DES OBJECTIONS :

ON METTRAIT DES AFFREUX AUX MANETTES...

Alors, bien sûr, la première objection au tirage au sort tient souvent à la **Crainte de tirer au sort des personnages indésirables ou même dangereux**. Mais les Athéniens, comme nous, avaient très peur de tirer au sort des incapables, des malhonnêtes, des abrutis, des salauds... Et pourtant, j'attire votre attention sur le fait que, malgré cette peur, ils ont pratiqué le tirage au sort pendant 200 ans avec succès... On peut donc penser qu'ils avaient trouvé **des institutions complémentaires** capables d'apaiser ces craintes.

Effectivement, on trouve dans les institutions athéniennes toute une série d'institutions protectrices qui servaient à « border le système » et empêcher les abus de pouvoir :

Les 6 institutions complémentaires qui protègent des faiblesses du hasard

- **Avant** le mandat, le **volontariat**, d'abord, permettait une forme d'autocensure puisque ceux qui ne se considéraient pas eux-mêmes comme capables s'excluaient d'eux-mêmes. Par ailleurs, la **docimasia**, sorte d'examen d'aptitude (mais pas de compétence puisque l'égalité politique était de principe), examen qui permettait d'éliminer les bandits et les fous, était un autre barrage contre les indésirables avant tout mandat. Enfin, l'**ostracisme** (importante institution qui n'avait pas, à l'époque, de connotation péjorative, au contraire) permettait de mettre au ban (temporairement) un citoyen considéré comme effrayant (sans le tuer, sans le ruiner, et sans même le déshonorer) : chaque citoyen pouvait graver le nom d'un personnage jugé dangereux sur un ostracon, fragment de poterie, et celui qui était le plus souvent cité était éloigné de la vie politique pour dix ans.

- **Pendant** le mandat, les tirés au sort étaient **révocables** à tout moment, par un vote de l'assemblée.

- **En fin** de mandat, les tirés au sort devaient **rendre des comptes** et cette reddition des comptes était suivie de **récompenses** (honorifiques) ou de **punitions** éventuellement **sévères**. Montesquieu soulignait à ce propos que la combinaison entre le risque de punitions et le volontariat permettait de filtrer efficacement les citoyens désignés et rendait le tirage au sort intéressant pour le bien commun : grâce au risque de punitions, il y avait moins de volontaires fantaisistes ou dangereux.

- **Après** le mandat, même, **deux procédures d'accusation publique ex post** permettaient de mettre en cause après-coup des acteurs éventuellement fautifs : le *graphe para nomon* et l'*ésangéllia* : l'une pour réexaminer une décision **de l'assemblée** (et éventuellement punir un citoyen qui aurait induit l'assemblée en erreur en défendant un projet finalement nuisible), l'autre pour mettre en accusation **un magistrat**.

Tout cela est infiniment plus protecteur qu'un système d'institutions reposant sur l'élection, qui fait, elle, comme si on pouvait compter sur la vertu de certains acteurs.

Le tirage au sort, lui, est au centre d'institutions qui assument les conflits et les imperfections individuelles en se fondant sur la défiance et en prévoyant des contrôles à tous les étages.

Ne pas oublier que **le tirage au sort ne désigne pas des chefs, mais des serviteurs.**

LE TIRAGE AU SORT ÉTAIT ADAPTÉ AUX PETITES CITÉS, MAIS NE SERAIT PAS ADAPTÉ À NOS GRANDES SOCIÉTÉS MODERNES...

De ce point de vue, **un système basé sur l'élection ne peut fonctionner qu'à petite échelle** puisqu'il suppose que les gouvernés CONNAISSENT à la fois les gouvernements et leurs actions (ce qui est littéralement impossible à grande échelle : qui donc peut savoir ce que font tous les jours nos élus au niveau européen ?), **alors qu'un système basé sur le tirage au sort est beaucoup mieux adapté à des États de grande échelle** puisqu'il emporte avec lui DES CONTRÔLES PERMANENTS À TOUS LES ÉTAGES POLITIQUES.

Ce qui est essentiel en démocratie, c'est que chaque citoyen garde l'initiative. Le mot initiative est fondamental et corrélé à l'iségoria. C'est un outil puissant contre toute dérive oligarchique.

ON CHANGERAIT D'AVIS TOUT LE TEMPS...

Autre objection courante contre le tirage au sort, **la rotation des charges empêcherait de maintenir une ligne politique cohérente sur la durée** ; des magistrats aux mandats courts et non renouvelables seraient incapables de poursuivre des stratégies cohérentes à long terme... Mais là encore, c'est faire comme si les tirés au sort avaient le même pouvoir que les élus modernes, ce qui n'est pas du tout le cas : **dans un système organisé autour du tirage au sort, c'est l'assemblée qui a le pouvoir, et cette assemblée, elle, est tout à fait stable.** Les Athéniens n'avaient aucun problème de ce point de vue, au moins rien de plus grave que les incohérences liées aux élections contradictoires, évidemment elles aussi possibles.

ON DÉSIGNERAIT FORCÉMENT DES INCOMPÉTENTS...

Autre objection courante : **le monde devient complexe et les tirés au sort ne seraient pas aussi COMPÉTENTS que les élus...** Parce que vous trouvez que les élus sont « compétents » ? C'est une blague ? Savez-vous combien de bombes atomiques les élus soi-disant compétents ont fait exploser dans l'atmosphère, en plein air ou sous l'eau !, depuis 1945 ? Plus de 2 000 ! en fait de compétence, c'est de la folie furieuse, oui. Et combien de guerres ? ! Et combien de milliards de milliards de dollars gaspillés avec des armées suréquipées —qui se neutralisent mutuellement !!!— pendant que des milliards d'hommes crèvent de faim ? Et combien de scandales de corruption avérée ? Et combien de cas de collusion abjecte avec les riches qui ont permis d'élire les élus ? Et combien de trahisons du bien commun ?

Un avocat, un homme d'affaires ou un professeur qui vient d'être élu est tout à fait incompetent dans le domaine nucléaire ou climatique ou médical ou autre, et c'est son travail sur les dossiers qui va le rendre compétent. On peut en dire tout autant de n'importe quel tiré au sort volontaire qui va devenir compétent en travaillant sur ses dossiers. Les très nombreuses expériences d'assemblées tirées au sort sur des sujets techniques complexes montrent au contraire une extraordinaire compétence collective et un formidable désintéressement par rapport aux lobbys. L'honnêteté et l'absence de conflit d'intérêts sont des caractéristiques bien plus importantes pour le bien commun que la compétence, puisque aucun être humain ne peut prétendre être encyclopédique a priori.

LE MODÈLE ATHÉNIEN SERAIT ESCLAVAGISTE, PHALLOCRATE ET XÉNOPHOBE...

Autre objection fréquente : on nous rappelle aimablement, comme si nous l'ignorions, que **les Athéniens étaient esclavagistes, phalocrates, et xénophobes**. Effectivement, à l'époque, les femmes ne faisaient pas partie du peuple, les esclaves non plus, et les étrangers non plus. Mais juger ces faits antiques avec les valeurs d'aujourd'hui est un **anachronisme**, une injustice, une absurdité ; c'est aussi idiot que de reprocher aux Athéniens de ne pas voler en avion... (l'image est de Jacqueline de Romilly).

Quand on s'intéresse aux institutions athéniennes, on ne défend pas l'esclavagisme, ni la misogynie, ni la xénophobie, évidemment... Simplement, on a le sens du **discernement**, on sépare le bon grain de l'ivraie : la démocratie ne fonctionnait pas *grâce* à l'esclavagisme, ou *grâce* à la phalocratie, ou *grâce* à la xénophobie.

Autrement dit, **débarassées de ces caractères infamants, les institutions athéniennes auraient produit les mêmes résultats bénéfiques en termes d'égalité politique et de protection contre les oligarques.**

Autrement dit, cette objection malhonnête consiste à monter en épingle (exagérer l'importance) de caractères sans aucun rapport avec le sujet central de la démocratie : comment organiser la Cité pour qu'aucun corps n'opprime les autres ? Il ne faut pas se laisser distraire et détourner de l'essentiel, et **voir comment le peuple de l'époque, défini comme il pouvait l'être à l'époque, AVEC SES RICHES ET SES PAUVRES (CECI EST ESSENTIEL), voir comment ce peuple s'est protégé contre les oligarques, contre la tendance des riches à tout prendre pour eux, toujours plus.**

Comme dit Castoriadis, Athènes n'est pas un modèle mais un germe.

Certes, on pourrait dire, d'une certaine façon, que l'esclavagisme et le travail des femmes à la maison libéraient du temps pour les hommes, et leur permettaient de la sorte d'aller à l'assemblée, ce qui est vrai, mais la situation actuelle du monde moderne, avec des machines mues par le pétrole qui font à notre place beaucoup plus de travail que les esclaves antiques, cette présence d'esclaves de fer à la place d'esclaves de chair permet d'imaginer que nous pourrions très bien, aujourd'hui, libérer du temps pour que tous les humains puissent exercer une activité politique.

C'est donc un mauvais procès, le plus souvent mené par des gens (élus et/ou riches) qui ont intérêt à discréditer la démocratie (puisque le tirage au sort mettrait au chômage les élus et ôterait aux riches leurs précieuses courroies de transmission politiques).

Par un amalgame calomnieux, les élus (et leurs parrains) essaient de nous conduire à jeter un beau bébé démocratique avec l'eau sale de son bain esclavagiste d'une époque révolue.

Pour évaluer et COMPARER *élection et tirage au sort*, QUE DISENT LES FAITS ?

En complément de ces considérations théoriques, **l'étude des FAITS** permet de douter de la pertinence des mythes aujourd'hui rabâchés : à l'évidence, la vache sacrée du suffrage universel ne tient pas ses promesses. JAMAIS.

D'ailleurs, le fait que le suffrage universel ait été institué par Napoléon III et Bismarck, et soit aujourd'hui ardemment défendu par les multinationales, par exemple, devrait nous inciter à la plus grande méfiance. Dès 1935, Tocqueville avouait : « *Je ne crains pas le suffrage universel, les gens voteront comme on leur dira* ».

L'élection donne le pouvoir aux riches, le tirage au sort donne le pouvoir aux pauvres !

Nous disposons donc de 200 ans d'expérience et de résultats FACTUELS pour chacune des deux procédures : le tirage au sort a été testé pendant 200 ans, au Ve et au IVe siècle avant Jésus-Christ, et l'élection a été testée pendant également 200 ans environ, depuis la fin du XVIIIe siècle.

Quels sont les faits intéressants qui ressortent de ces deux expériences de longue durée ? Eh bien, pendant 200 ans de tirage au sort quotidien, les riches n'ont jamais gouverné, trop peu nombreux pour être majoritaires, et LES PAUVRES TOUJOURS. Intéressant, n'est-ce pas ?

Au contraire, pendant 200 ans d'élection, les riches ont toujours gouverné, malgré leur petit nombre, et LES PAUVRES JAMAIS.

Il n'est donc pas étonnant que le suffrage universel soit défendu mordicus par tous les MEDEF, GOLDMAN SACHS, UMP, PS et autres MONSANTO du monde.

Il est, par contre, très étonnant, je trouve, que TOUS les militants de gauche, humanistes, socialistes, communistes, anarchistes, écologistes, tous soucieux de progrès social réel, soutiennent eux aussi le suffrage universel comme on défend une vache sacrée, alors que tout indique que ce mythe est mensonger, une véritable escroquerie politique !

Pour moi, c'est incompréhensible. De la part des élus (et de leurs proxénètes), je comprends : ces gens-là haïssent naturellement une idée qui reprendrait leur pouvoir, OK. Mais de la part des non élus, l'attachement à l'élection et le refus du tirage au sort, en déni total de faits criants sur 400 ans, est proprement incompréhensible.

Par définition, l'élection est aristocratique et conduit mécaniquement à l'oligarchie, et les faits confirment l'analyse théorique : toujours et partout, **L'ÉLECTION PERMET AUX RICHES D'ACHETER LE POUVOIR POLITIQUE** comme on achète une voiture, et **L'ISSUE LOGIQUE, MÉCANIQUE, DE L'ÉLECTION, C'EST LE GOUVERNEMENT DES PLUS RICHES, C'EST-À-DIRE DES BANQUES.** Voir l'influence de Goldman Sachs, Morgan, Rockefeller, Rothschild et autres sur tous les gouvernements du monde. D'où le lien indissociable entre le tirage au sort et la création monétaire, qui est le moyen suprême pour les riches de devenir immensément riches et de le rester, en asservissant tous les autres acteurs économiques, y compris les États, par leur dépendance à l'argent rare, l'argent-dette.

C'est un autre front de la résistance à mener en priorité.

Étienne Chouard
22 avril 2011.

BIBLIOGRAPHIE autour du tirage au sort :

LIVRES :

- Bernard Manin, « Principes du gouvernement représentatif » (Champs Flammarion, 1995).
- M. H. Hansen, « La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène » (Les Belles Lettres, 2003).
- Moses I. Finley, « Démocratie antique et démocratie moderne » (Petite bibliothèque Payot, 2003).
- Yves Sintomer, « Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative » (La Découverte, 2007).
- Jacques Rancière, « La haine de la démocratie » (La Fabrique, 2005).
- Cornelius Castoriadis, « Post-scriptum sur l'insignifiance. Entretiens avec Daniel Mermet » (Poche Essai, 1998).
- Simone Weil, « Note sur la suppression générale des partis politiques » (Écrits de Londres, Gallimard 1957).
- Robert Michels, Les partis politiques (1911).
- Octave Mirbeau, La grève des électeurs (1888), avec un florilège incivique, (Éditions L'insomniaque 2007)
- Fabrice Wolff, Qu'est-ce que la démocratie directe ? Manifeste pour une comédie historique (Éditions antisociales, 2010)
- Alexis de Tocqueville, « De la démocratie en Amérique » (1835-1840).

SITES :

- <http://www.mic-fr.org>
- <http://stochocratie.free.fr>
- <http://www.clerocratie.com>
- http://etienne.chouard.free.fr/Europe/tirage_au_sort.php

DIVERS :

- André Tolmère, « Manifeste pour la vraie démocratie »
- Hervé CHAYGNEAUD-DUPUY, Les députés tirés au sort : proposition iconoclaste pour des citoyens législateurs (2003)

* * * * *